



Le Soumiquet.

Joseph Soumiquet, maire, demeurant à Lyouz
Saint Just 4 rue des Farges.

né à Bord

le 28 Octobre 1841

Cher de St Pardoux Lavand

Constitue pour soy mandataire spécial aux effets
ci après.

Mademoiselle Marie Antoinette Gernon, clerc
de notaire demeurant à Bourganneuf rue Jizir.

C'est qui il donne pouvoir de pour lui et en son
nom:

Vendre soit à l'amiable, soit aux enchères, en
totalité ou en partie, aux personnes et aux prix, charges
et conditions que le mandataire jugera convenables
un petit bordelage sis à Bord Commune de Saint
Pardoux Lavand et peut être par extension Commune
de Fauré Mazures (cruze) dont le constituant est
propriétaire.

40c
 stipuler sans toute de rente que Madame
Camille Soumiquet épouse de M. J. Belle
a la jouissance de sa vie durant de la chambre ou le vers
de la cuisine de la moitié du grenier et d'une petite
cour sur laquelle la chambre a accès ainsi que d'une
petite cuisine qui se trouve dans cette cour.

obliger le constituant à toutes garanties et au
rapport de toutes manières et radiations; fixer l'époque
d'entrée en jouissance et de paiement du prix, le
recevoir en principal et intérêts, en donner quittance;
faire toutes déclarations d'état civil et autres.

A défaut de paiement exercer toutes
poursuites nécessaires.

Fait à Lyouz, le 2 Janvier 1928

Lu et approuvé

Soumiquet

Joseph

Annexé à la minute d'un acte
de vente
M. LEONARD, Notaire
à BOURGANEUF (Creuse)
Sousigné le...
Leonard